

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Youwarou  
Commune rurale de Farimaké

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE FARIMAKE

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



*Juin 2006*

## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les effets conjugués de la sécheresse des deux dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs ont contribué à mettre les populations de la commune de **Farimaké** dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti et Tenenkou.

Le péril acridien a aggravé la situation alimentaire dans la Commune.

Pour atténuer cette précarité, la commune dispose d'une banque de céréales et favorise l'aménagement des mares et le désensablement des chenaux d'alimentation en eau de la Commune.

L'objectif visé est : contribuer à assurer la sécurisation alimentaire des populations de la commune.

## II - METHODOLOGIE

L'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été rendu possible grâce à l'adoption d'une démarche participative dont les principales étapes se résument comme suit :

### **La formation des élus**

Une formation sur l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été réalisée à l'attention des élus et des agents communaux pour leur compréhension des concepts de la planification et des différentes étapes du processus.

### **La campagne d'information et de sensibilisation**

Après ces préalables à la planification, les conseillers communaux ont formé des équipes pour animer des assemblées générales d'information dans les 37 villages et fractions de la commune.

### **La tenue des journées de concertation inter- communautaires**

Trois jours durant, les chefs de villages et fractions accompagnés des animateurs et rapporteurs villageois, des représentantes des femmes, des jeunes, des organisations socio-professionnelles de la commune ont procédé au recensement des problèmes qui entravent le développement, proposé des solutions et défini des priorités d'intervention dans le temps et dans l'espace.

### **La tenue de l'atelier de planification**

Avec l'appui des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement implantés dans la commune, les conseillers communaux et les mandataires des journées de concertation ont procédé à l'analyse approfondie des contraintes majeures de la commune par rapport à la sécurité alimentaire, à leur reformulation et à leur classement par un ciblage approprié des solutions.

#### **La validation et l'adoption du plan**

Le document provisoire du plan a été soumis à l'amendement d'un atelier de validation qui a regroupé l'ensemble des représentants des villages et les conseillers communaux. Après sa validation, le plan a fait l'objet d'une délibération par le conseil communal et a été adopté.

### **III- APERCU SUR LA COMMUNE**

#### **1- Historique**

A l'instar de toutes les communes rurales du pays, celle du Farimaké a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali. C'est l'une des 7 communes que compte le cercle de Youwarou qui occupe la partie Nord-Ouest de la région de Mopti (5<sup>ème</sup> région économique du Mali).

C'est à la suite de plusieurs missions de sensibilisation et d'information menées par le Groupe Régional d'Etudes et de Mobilisation (GREM) et le Groupe Local d'Etudes et de Mobilisation (GLEM), que 22 villages et 15 fractions nomade de l'ex arrondissement de Gathi-Loumo, se sont érigés en commune rurale de du Farimaké ayant pour chef lieu de commune Gathi-loumo.

#### **2- Situation géographique**

La commune du Farimaké est limitée:

- ✓ Au Nord par les communes rurales de Léré et de Dianké ( Niafunké ) ;
- ✓ Au Sud par les communes rurales du Bimbéré-Tama et Karéri( Tenenkou ) ;
- ✓ A l'Ouest par la commune du Léré (Niafunké) ;
- ✓ A l'Est par la commune rurale de Youwarou.

#### **3- Organisation administrative**

La commune de Farimké est administrée par un bureau communal de 4 membres (le Maire et 3 adjoints) et un conseil communal de 11 membres dont 1 femmes.

#### **4- Organisation institutionnelle**

Sur le plan administratif l'Etat est représenté par un Sous - préfet et sur le plan de l'encadrement technique, tous les services déconcentrés de l'Etat comme (Agriculture, SCN, SANTE, EDUCATION) sont représentés. On note la présence de partenaire au développement comme la Coopération Suisse et ACORD et ADENORD.

Sur le plan politique, 6 partis (URD, RPM, BDIA, CNID, ADEMA, PDR) animent la vie politique dans la commune.

Quant au mouvement associatif et coopératif, il est animé par 10 associations villageoises, 8 associations féminines et 2 associations d'éleveurs.

### **IV- SITUATION DE REFERENCE**

#### **1- Caractéristiques physiques.**

La couvre une superficie de 3 148km<sup>2</sup>

##### **Relief**

Le terroir de la commune est constitué de grandes plaines largement ensablées dont la moitié nord est occupée par des cordons de dunes et le reste ayant une allure plane très monotone.

##### **Les sols**

On rencontre 3 types de sols dans la commune suivant la morphologie du terrain et les conditions hydriques du milieu. Ce sont :

- ✚ Les sols hydromorphes à vocation pastorale et une capacité agricole faible
- ✚ Les sols légers limono-sableux ou limono-argileux à vocation agropastorale
- ✚ Les sols des dunes sableuses, légers et à bon drainage à vocation agricole.

##### **La végétation**

Elle est constituée de ligneux de type steppique et d'herbacées. La composition de la végétation varie selon les topo séquences :

- ✚ dans les zones basses inondables, on rencontre principalement des peuplements d'Accacia( nilotica, seyal, sénégal, albida.....), de Balanites aegyptiaca et de Borassus flaberifer
- ✚ les zones dunaires sont essentiellement peuplées de palmiers doum.

Ces formations sont associées à un tapis arbustif herbacé dominé par : Leptadonia, Cenchrus biflorus, Echinocloa stagnina, Echnicloa colona, Panicum lactum et Panicum anabaptestum.

Par ailleurs, il existe deux forêts classées depuis 1949 : Ouméré (1 100ha) et Diondo (270 ha) qui sont en état de dégradation très avancée.

### **La pluviométrie :**

A l'instar du cercle, la commune de Farimaké se situe dans la zone sahéenne Sud (isohyètes 150 à 500 mm).

Depuis la sécheresse de l'année 1973, la zone connaît des irrégularités et une pluviométrie insuffisante. La saison des pluies dure de Juin à Septembre avec un maximum au mois d'Août.

### **L'hydrologie**

La commune de Farimaké est occupée dans sa partie est et nord-est par 69 mares et 2 marigots alimentés tous à partir du chenal de Tialga qui quitte le fleuve Niger.

## **2- Caractéristiques démographiques et sociales**

La population totale de la commune est estimée en 2006 à 8 479 habitants dont 4 156 hommes et 4 323 femmes.

Les principales ethnies sont : les Peuhls, les Rimaïbés, les bambaras, les touaregs et les Bella. Les Peuhls constituent l'ethnie dominante avec plus de 40% de la population.

Entièrement rurale, la population connaît un taux d'accroissement naturel très élevé de l'ordre de 3,7% (taux moyen de la région d'après les enquêtes démographiques réalisées en 1987).

La société est marquée par une hiérarchisation en castes et nobles, surtout dans le milieu Peulh.

Parmi les hommes des castes, on peut citer les forgerons, les tisserands, les griots, les cordonniers etc. En plus de leurs activités socio-professionnelles, les hommes des castes sont des animateurs sociaux indispensables.

Les Rimaïbés et bambaras agriculteurs ou des agopasteurs, les Peuhls des éleveurs ou agro-pasteurs, et les touaregs et Bella des éleveurs, des agro-pasteurs ou des commerçants.

L'islam demeure la principale religion pratiquée.

S'agissant des mouvements migratoires, l'exode saisonnier fait partie de la vie des populations surtout les Peuhls.

Pour les autres ethnies cet exode reste modeste (mouvement qui a lieu chaque année après la récolte des cultures pluviales).

Toutefois, cet exode ne semble pas constituer par son ampleur un blocage absolu aux programmes de développement faisant appel à l'apport physique des villageois. De tels programmes doivent obligatoirement prendre en compte ce flux migratoire annuel.

### **3- Caractéristiques économiques**

#### **L'agriculture**

La commune dispose de 5 100 ha de superficies cultivées.

Elle occupe une superficie de 4 500 ha (88,23% des superficies totales), vient ensuite le sorgho 400 ha (7,84%) et le riz de bas-fonds (mare) 200 ha (3,93%).

Plus de 80% de la production de mil et sorgho sont destinés à la consommation familiale. Seuls les excédents sont vendus pour faire face aux besoins tels que : impôts, problèmes sociaux, acquisition du bétail etc....

Par contre le riz est de loin la principale spéculation commerciale où seulement 20 à 30% sont auto consommée.

Les revenus générés par la vente des produits agricoles sont utilisés pour acheter des équipements agricoles et du bétail ou pour couvrir des dépenses courantes.

Sur le plan de l'équipement agricole la commune compte 38 charrettes et 111 charrues.

Cependant cette activité connaît quelques difficultés dont entre autres :

- ✚ L'insuffisance des pluies

- ✚ La pauvreté des sols
- ✚ Le sous-équipement

## **L'élevage**

La commune est une zone d'élevage par excellence. Selon le dernier recensement des services techniques déconcentrés de l'Etat, l'effectif du cheptel est estimé à : bovins, 19 308 têtes ; ovins, 17 529 têtes ; caprins 24 806 têtes ; équins, 67 têtes ; asins 728 têtes ; camélins, 75 têtes et la volaille 52 900 composée de poulets et de pintades.

Après la dévaluation du franc CFA, l'exportation du cheptel de la zone a connu un grand essor. Mais les autres produits de l'élevage (cuirs, peaux et lait) restent sous exploités.

Le secteur souffre de la dégradation des pâturages, de la faible organisation du circuit de commercialisation et de l'insuffisance de la couverture sanitaire des animaux.

## **L'exploitation forestière**

Les ressources forestières proviennent surtout des formations forestières naturelles. Dans la commune de Farimaké, le volume ligneux est estimé à 2 m<sup>3</sup>/ha, y compris le bois mort sur pied.

L'exploitation forestière est pratiquée par les agriculteurs en saison morte, mais elle tend vers un professionnalisme d'autant qu'elle fournit des revenus monétaires assez substantiels.

Les principales contraintes liées à l'exploitation des ressources forestières sont :

- ✚ Le vieillissement et la mortalité élevée des arbres,
- ✚ Et l'exploitation non rationnelle pratiquée par les populations : les coupes abusives de bois et le défrichement anarchique

## **Le transport et la communication**

La commune de Farimaké est desservie uniquement par la route et le fleuve. Mais c'est le transport routier qui constitue le moyen de désenclavement le plus utilisé.

Quant au transport fluvial, il dure au maximum 3 mois dans l'année.

Dans la commune, il existe des routes d'intérêt régional (Gathi – Djanké, Gathi- Youwarou , Gathi – Léré et Gathi-Dioura) et de nombreuses pistes inter-villageoises.

Les véhicules en circulation sur les différents tronçons sont d'un âge très avancé avec des pannes fréquentes.

Les principales contraintes du réseau de transport sont :

- ✚ L'ensablement du chenal navigable
- ✚ Le faible professionnalisme des transporteurs
- ✚ Le vieillissement du parc auto

Enfin, à Gathi-loumo il n'est possible de communiquer avec l'extérieur qu'à travers le réseau RAC de l'administration et du CSCOM.

De ce fait d'énormes difficultés de communication sont ressenties par les populations.

## **Les activités secondaires**

### **L'artisanat**

Il revêt des formes diversifiées à savoir : la forge, la cordonnerie, la bijouterie, le tissage des nattes et la poterie (2 activités pratiquées exclusivement par les femmes).

Aussi, l'artisanat constitue une source de revenu non négligeable mais, son épanouissement est limité par le faible professionnalisme des artisans et le manque de financement.

### **Le commerce**

L'activité commerciale est essentiellement basée sur la vente des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la forêt (riz, mil, sorgho, niébé, peaux et cuirs, bétail sur pied, poissons frais et fumés, bois de chauffe, bois de construction etc.) et des produits importés venant essentiellement de la Mauritanie (tissus, couverture, sucre, thé, cigarettes, huile etc.).

Il existe à Gathi-loumo un marché hebdomadaire et un marché à bétail qui est l'un des plus fréquentés de la zone.



Cette activité a connu une évolution rapide durant les dix dernières années au regard du nombre élevé de nouvelles boutiques ouvertes à Gathi-loumo.

Cependant, le secteur connaît des difficultés dont les principales sont :

- ✚ L'enclavement de la zone,
- ✚ Et la faible capacité financière des opérateurs locaux.

## **L'aviculture**

Pratiquée de façon traditionnelle elle est l'apanage des femmes dans de nombreux ménages. Son problème majeur est la faiblesse de la production et de la productivité liée à la fréquence des maladies aviaires et le sous-équipement.

## **4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles**

### **Santé et eau potable**

Malgré la présence d'un centre de santé dans le chef lieu de la commune, la couverture sanitaire reste faible au regard des indicateurs de santé sur le plan des infrastructures et du personnel qualifié.

A cela il faut ajouter la sous fréquentation du centre de santé et l'insuffisance de moyens logistiques pour faire face aux cas urgents nécessitant une évacuation.

18 puits à grand diamètre ont été creusés dans l'ensemble de la commune avec une profondeur moyenne de 60 m.

Cependant, le manque d'entretien de ces points d'eau et la profondeur de la nappe phréatique constituent les contraintes liées à l'alimentation en eau potable.

### **Education- formation**

Dans la commune il existe 4 écoles du 1<sup>er</sup> cycle, 1 école semi nomade et un Centre Education pour le Développement (CED).

Ce qui est insuffisant pour couvrir les besoins en éducation des 18 villages et 19 fractions de la commune.

A cette faible couverture en infrastructures s'ajoute l'insuffisance en personnel enseignant et la faible volonté des parents à scolariser leurs enfants notamment les filles.

## **V- ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Cette position géographique de la commune de Farimaké a favorisé le développement d'importantes potentialités agropastorales et sylvicoles à savoir :

- ✚ Les ressources en terres cultivables, caractérisées par une grande variabilité de la nature des sols et de leur fertilité. Plus de 7 536 ha de superficies exploitables en mil, riz, sorgho, etc.
- ✚ Les ressources en eaux de surface sont constituées par un chenal et une multitude de mares qui se révèlent très importants pour leur exploitation agricole et pastorale.
- ✚ Les ressources en eaux souterraines ne sont pas non plus négligeable car la commune dispose d'un système d'adduction d'eau potable sur 2 forages et de 53 puits à grand diamètre.
- ✚ Les pâturages naturels qui peuvent supporter pendant 8 mois de l'année la charge du cheptel et les pâturages d'hivernage en zone exondée utilisables pendant toute l'année.
- ✚ Le cheptel constitué essentiellement de bovins, ovins et caprins est l'une des sources de revenus les plus importantes des populations de la commune.
- ✚ Le potentiel en ressource forestières se résume à la présence de 2 forêts classées : Ouméré (1 100 ha) et Diondo (270 ha) et des autres formations naturelles où dominent des peuplements de palmiers doum les seuls exploitables actuellement dans la zone.

Malgré les nombreuses potentialités existantes dans la commune, les actions de développement tendant à leur mise en valeur sont fortement entravées par des contraintes de plusieurs ordres :

Dans le lot des contraintes climatiques on pourrait citer l'insuffisance et l'irrégularité des pluies en plus de l'élévation de la température qui sont des facteurs essentiels dans la faiblesse des conditions agro climatiques.

Les contraintes de production et de gestion des ressources naturelles liées au déficit pluviométrique et l'insuffisance quasi- permanente des crues ces deux dernières décennies qui ont favorisé la dégradation de l'environnement

Les contraintes démographiques à savoir : un taux d'accroissement annuel de la population assez élevé (+3% /an), le niveau très élevé de l'exode rurale, le faible taux de scolarisation et les influences négatives de certaines coutumes sur les politiques d'éducation et de santé.

Les contraintes économiques sont les suivantes :

- ✚ La faiblesse du niveau des investissements réalisés dans la commune
- ✚ La méconnaissance des technologies de transformation des productions agricoles et animales
- ✚ La non disponibilité d'intermédiaires économiques fiables
- ✚ La difficulté d'accès au crédit
- ✚ L'inaccessibilité de plusieurs zones pendant une bonne partie de l'année
- ✚ Et la faiblesse des revenus des populations.

Les contraintes d'ordre institutionnel majeures sont :

- ✚ Le faible niveau d'encadrement des actions de développement social et économique.
- ✚ La superposition des droits coutumiers et modernes qui caractérise la gestion du foncier et des ressources naturelles.
- ✚ L'insuffisance de formation et d'information des acteurs de la décentralisation.

## VI- PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE FARIMAKE 2006-2010

### 1- PLANS D' ACTIONS

**OBJECTIF GENERAL** : : Contribuer l'instauration d'une sécurité alimentaire des populations de la Commune

| <b>PILIER</b>        | <b>Contraintes</b>  | <b>Objectifs spécifiques</b>   | <b>Résultats attendus</b>   | <b>Activités</b>   | <b>Intervenants</b>  | <b>Responsables</b> |
|----------------------|---|--|---|--|----------------------|---------------------|
| <b>DISPONIBILITE</b> | - les conditions climatiques aléatoires,<br>- la pauvreté des sols, | Améliorer la production et de la productivité agricole de la commune | - la productivité et de la production agricole sont améliorées,<br>- la commune dispose des équipements agricoles | - Surcreusement de chenaux,<br>- Achat des équipements agricoles         | Commune, Etat et ONG | Commune             |
|                      | - Insuffisance des pâturages,<br>- Maladies des animaux,            | Améliorer la production et de la productivité du cheptel             | la commune dispose des équipements en matière d'élevage   | - Construction de parcs de vaccination                                   | Commune et ONG       | Commune             |
|                      | - les conditions climatiques aléatoires,<br>- la sécheresse,        | Rationaliser l'exploitation de la forêt                              | - Meilleure gestion des ressources naturelles   | - Reboisement,<br>- Régénération des espèces en voie de disparition      | Commune et ONG       | Commune             |
|                      | Désertification et les conditions climatiques aléatoires            | Améliorer le cadre de vie des populations                            | L'environnement des populations est mieux assaini   | - construction d'un puit pour l'abattoir,<br>- construction de dépotoirs | Commune et ONG       | Commune             |

|                      |  |   |  |   |                      |         |
|----------------------|--|---|--|---|----------------------|---------|
| <b>ACCESSIBILITE</b> | - Enclavement  | Créer des conditions de désenclavement de la commune            | La commune dispose de moyens de communication              | - Installation de la téléphonie rurale,                                       | NEANT                | Commune |
|                      | Nappe phréatique très profonde                         | Améliorer l'approvisionnement en eau potable                    | La commune dispose de points d'eau moderne                 | Creusement de puits à grand diamètre  | Commune, Etat et ONG | Commune |
| <b>UTILISATION</b>   | Alimentation basée sur la production locale            | Amener les populations à adopter une alimentation équilibrée    | L'alimentation des populations est améliorée et équilibrée | Information et sensibilisation des femmes à la diversification nutritionnelle | Commune et Etat      | Commune |
| <b>STABILITE</b>     | La sécheresse et les conditions climatiques aléatoires | Améliorer la stabilité de la sécurité alimentaire de la commune | La commune dispose de banques de céréales                  | Construction et approvisionnement des banques de céréales                     | Commune et Etat      | Commune |

**2- EVALATION DU PLAN (en milliers de F CFA)**

| PILIER S              | ACTIVITES                                       | INDICATEURS                              | COUT TOTAL    | COUTS PAR AN |        |        |        |       | LOCALISATION S   |
|-----------------------|---|--|---------------|--------------|--------|--------|--------|-------|--|
|                       |   |  |               | 1            | 2      | 3      | 4      | 5     |  |
| <b>DISPONIB LE</b>    | Surcreusement de chenaux                        | Nombre de kilomètre creusé               | <b>90.000</b> |              | 30.000 | 30.000 | 30.000 | -     | Tialga, Guindjou et Lanadjéri  |
|                       | Achat des équipements agricoles                 | Nombre de charrettes achetées            | <b>2.000</b>  | 500          | 500    | 500    | 500    | -     | Toulétobo, Sourango, Tial, Lanadjéri, gathi, Tiouki, Kampakouna et Koubita |
|                       | Construction de parcs de vaccination            | Nombre de parc réalisé                   | <b>10.000</b> |              | 5.000  | 5.000  |        |       | N'Bintié et Sourango   |
|                       | Reboisement                                     | Nombre d'hectare reboisé                 | <b>2.000</b>  |              | 1.000  | 500    | 500    |       | Lanadjéri, Sonkali et Gathi  |
|                       | Régénération des espèces en voie de disparition | Nombre d'espèce préservée                | <b>4.000</b>  |              | 1.000  | 1.000  | 1.000  | 1.000 | Touki, Bandaré, Kalasségui et Tial   |
|                       | construction d'un puit pour l'abattoir          | Un puit à grand diamètre réalisé         | <b>7.000</b>  |              | 7.000  |        |        |       | Gathi-loumo  |
|                       | construction de dépotoirs                       | Nombre de dépotoir réalisé               | <b>4.000</b>  | -            | 1.000  | 1.000  | 1.000  | 1.000 | Gathi-loumo, Tiouki, Wario, Tial et Toulal                                 |
| <b>ACCESSIB ILITE</b> | Installation de téléphonie rurale               | Existence d'un réseau téléphonique       | <b>1.000</b>  |              | 1.000  | -      | -      | -     | Gathi-loumo  |
|                       | Creusement de puits à grand diamètre            | Nombre de puits à grand diamètre réalisé | <b>49.000</b> | -            | 16.000 | 16.000 | 17.000 | -     | Kora, Gathi-loumo, Sélingourou, Almamore, Toulétobo, Sourango et Sokondéma |

|                    |   |  |                |              |                |               |               |              |                                |
|--------------------|---|--|----------------|--------------|----------------|---------------|---------------|--------------|--------------------------------|
| <b>UTILISATION</b> | Information et sensibilisation des femmes à la diversification nutritionnelle | 65 % des femmes sont informées et diversifient la ration alimentaire | <b>40.000</b>  | -            | 40.000         | -             | -             | -            | Commune                        |
| <b>STABILITE</b>   | Construction et approvisionnement des banques de céréales                     | 3 banques de céréales construites et fournies                        | <b>15.000</b>  | 5.000        | 5.000          | 5.000         | -             | -            | Sokondéma, N'Bintié et Koubita |
| <b>TOTAL</b>       |   |  | <b>224.000</b> | <b>5.500</b> | <b>107.500</b> | <b>59.000</b> | <b>50.000</b> | <b>2.000</b> |                                |

### 3 -PLAN DE FINANCEMENT (en millier de F CFA)

*Avec l'accompagnement du CCC de Youwarou*

| PILIER        | ACTIVITES   | COUT TOTAL     | COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT |                |               |              |              |
|---------------|---|----------------|---------------------------------|----------------|---------------|--------------|--------------|
|               |   |                | Commune                         | Etat           | Partenaires   | Populations  | Autres       |
| DISPONIBLE    | Surcreusement de chenaux  | 90.000         | 10.000                          | 40.000         | 35.000        | 1.000        | 4.000        |
|               | Achat des équipements agricoles   | 2.000          | 2.000                           | -              | -             | -            | -            |
|               | Construction de parcs de vaccination  | 10.000         | 2.000                           | 4.000          | 3.000         | 500          | 500          |
|               | Reboisement   | 2.000          | 2.000                           | -              | -             | -            | -            |
|               | Régénération des espèces en voie de disparition                               | 4.000          | 1.000                           | 2.000          | 1.000         | -            | -            |
|               | construction d'un puit pour l'abattoir  | 7.000          | 7.000                           | -              | -             | -            | -            |
|               | construction de dépotoirs   | 4.000          | 2.000                           | 500            | 500           | 500          | 500          |
| ACCESSIBILITE | Installation de téléphonie rurale   | 1.000          | 1.000                           | -              | -             | -            | -            |
|               | Creusement de puits à grand diamètre  | 49.000         | 9.000                           | 20.000         | 20.000        | -            | -            |
| UTILISATION   | Information et sensibilisation des femmes à la diversification nutritionnelle | 40.000         | -                               | 40.000         | -             | -            | -            |
| STABILITE     | Construction et approvisionnement des banques de céréales                     | 15.000         | 3.000                           | 9.000          | 2.000         | 1.000        | -            |
| <b>TOTAL</b>  |   | <b>224.000</b> | <b>39.000</b>                   | <b>115.500</b> | <b>61.500</b> | <b>3.000</b> | <b>5.000</b> |



## **V . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

### **Stratégie de mobilisation financière :**

L'analyse des tendances du budget communal sur les deux dernières années permet d'affirmer que la commune pourrait faire face à ses engagements. Toutefois, pour une amélioration de cette tendance la commune a pris les mesures nécessaires dès l'élaboration du budget 2007 parmi lesquelles la mise en place d'une commission de travail chargée de la révision des taux des impôts et taxes.

Aussi, au cours de la séance d'adoption du budget 2007, le bureau communal a interpellé les agents chargés du recouvrement et leur a demandé d'exercer une autorité ferme pour la collecte des impôts et taxes.

Toujours dans cette même dynamique, les conseillers ont été invités à s'impliquer davantage dans l'exécution du budget en contrôlant de façon systématique et permanente les recouvrements et les versements des recettes.

Pour la mise en œuvre du programme annuel d'investissement prévu dans le budget d'investissement 2007, les conseillers ont exhorté le bureau à prendre toutes les dispositions utiles afin de mobiliser l'enveloppe de financement prévue par l'ANICT (Agence Nationale d'Investissements dans les Collectivités territoriales).

### **Stratégie de mobilisation sociale :**

La démarche de l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a permis une meilleure identification avec les populations des véritables contraintes d'un développement durable et leur a donné les moyens de concevoir de nouvelles pratiques et d'en gérer elles mêmes la mise en œuvre.

Conformément à cette démarche les populations seront impliquées directement aux différents stades de réalisation des activités planifiées.

C'est la raison pour laquelle des mesures relatives à la sensibilisation des populations quant à l'exercice de leurs devoirs civiques notamment l'acquiescement de leurs impôts et taxes ont déjà commencé.

En plus lors de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'élaboration du plan de développement communal, l'accent a été mis sur le financement du plan conditionné pour une large part au paiement des impôts et taxes.

Pour ce faire, le conseil communal a déjà établi un projet de code de conduite avec les chefs des villages bénéficiaires dans lequel seront consignés, les tâches de chacun des partenaires (commune et village), leurs relations de collaboration et les niveaux d'apport requis .

### **Stratégie de mobilisation des partenaires :**

Par ailleurs, pour les projets du plan non éligibles à l'ANICT nécessitant un financement complémentaire de grande envergure, le conseil communal va démarcher d'autres partenaires au développement en plus de l'Etat.

A cet effet, une vaste campagne de prise de contact et de négociation sera menée auprès des partenaires financiers potentiels (intervenants dans la zone ou non) avant la fin de l'année 2006.

### **Mécanisme de suivi évaluation :**

La commune est le maître d'ouvrage du développement. A ce titre le bureau communal qui est l'organe exécutif est chargé de l'exécution des activités planifiées, du suivi des activités opérationnelles et de l'évaluation des résultats.

Vu l'ampleur de la tâche, les élus communaux ont jugé bon d'instaurer un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs pour les appuyer dans l'exécution et le suivi des actions du plan.

Il s'agit en fait de mettre en place une commission d'orientation pour la mise en œuvre des actions de développement prévues dans le plan.

Cette commission serait composée en plus du conseil communal, des acteurs locaux de développement (services déconcentrés de l'Etat, ONGs, organisations communautaires, bureaux d'études, entreprises ...) et le CCC.

Ces différents acteurs interviennent à différentes étapes et leurs rôles sont décrits comme suit:

- ✚ Le bureau communal procède à la planification des activités après l'adoption du plan par le conseil communal.
- ✚ La commission d'orientation arrête les différentes interventions pour la mise en œuvre des activités.
- ✚ Le CCC assure un appui à la commune pour l'élaboration des projets et le montage des dossiers de financement auprès des partenaires d'appui (Etat, ONG et bailleurs de fonds externes).
- ✚ Les structures d'appui, les entreprises et les bureaux d'études vont fournir des prestations à la commune sur une base contractuelle.

La définition des modalités de suivi-évaluation constitue une tâche du bureau communal, mais la mission de contrôle des normes relève des services techniques de l'Etat.

Outre l'application de ces responsabilités par le bureau communal, un dispositif restreint de suivi-évaluation sera mis en place pour cerner efficacement le niveau de réalisation des actions du plan et le niveau des décaissements correspondant à ces activités.

Ce dispositif va regrouper autour du maire les 2 agents communaux (le secrétaire général et le régisseur).

Le compte rendu des activités serait fait lors des sessions et des réunions du cadre de concertation (conseil communal, chefs de villages, services techniques, ONG).

Enfin, l'évaluation de l'impact des actions sur les communautés sera exécutée en fin de la 5ème année d'exécution du plan par des prestataires de services (bureaux d'études, ONG, consultant...) à travers des études spécifiques ou d'enquêtes ponctuelles.

Les éléments nécessaires qui permettent de suivre la réalisation des actions du plan et de mesurer leurs impacts seront recueillis à travers:

- ✚ Le chronogramme annuel de réalisation des activités planifiées.
- ✚ Les fiches de projet élaborées.
- ✚ Les comptes rendus de la commission d'orientation.
- ✚ Les comptes rendus des décisions de financement.
- ✚ L'état des décaissements.
- ✚ Les fiches de synthèse des interventions par secteur et sous secteur

- ✚ Les rapports de contrôle des bureaux d'études.
- ✚ Les enquêtes auprès des bénéficiaires.